

Communiqué pour les médias

15 février 2011

Bas-Valais : nouveau centre de formation et d'hébergement pour requérant(e)s d'asile

(IVS).- Le Conseil d'Etat a décidé, en séance du 9 février 2011, d'affecter une partie des locaux du domaine des Barges à Vouvry à la création d'un centre de formation et d'hébergement pour requérant(e)s d'asile. Vingt à trente personnes (familles et célibataires) participeront dans un premier temps aux programmes de formation/occupation et seront hébergés sur le site.

Suite à la résiliation du bail du Centre de Collombey-Muraz par le propriétaire pour la fin mars 2011, le canton a dû chercher un lieu d'occupation et d'hébergement pour requérant(e)s d'asile.

Afin de tenir compte des dispositions de l'arrêté cantonal du 10 mai 2000 chargeant le canton d'assurer une répartition homogène des requérant(e)s dans les diverses régions, les infrastructures de Collombey devaient être remplacées dans le Bas-Valais.

Le Conseil d'Etat a ainsi décidé d'affecter une partie des locaux du domaine des Barges à Vouvry à la création d'un centre de formation et d'hébergement pour requérant(e)s d'asile (env. 5'000 m² sur les 1.5 millions de m² de l'ensemble).

Fort des expériences positives réalisées notamment au sein des unités d'accueil d'Ardon et des Agettes, l'encadrement des requérant(e)s au site des Barges s'effectuera par la participation aux programmes de formation et/ou d'occupation.

Différents programmes spécifiques adaptés à la structure des Barges seront mis en place, soit :

- la rénovation et construction du site (peinture/maçonnerie/menuiserie) ;
- l'agriculture/horticulture (utilisation des terres mises à disposition) ;
- l'élevage de petits bétails ;
- la mécanique élémentaire (machines utilisées sur le site).

Par ailleurs, le site permettra de compléter l'offre de formation déjà proposée au Centre du Botza à Vétroz.

